

# Programme d'aide aux employés

De l'aide professionnelle  
pour favoriser la santé et  
le mieux-être



**beneva**

Fidèles à nos valeurs qui placent le bien-être des gens au premier plan, nous avons choisi avec soin notre nouveau partenaire pour notre programme d'aide aux employés (PAE) : **TELUS Santé** (auparavant LifeWorks).

**Soyez sans crainte : rien ne change pour les assurés! Ils profitent de la même aide professionnelle. Mais nous y avons ajouté des services adaptés à la réalité d'aujourd'hui et qui leur simplifieront la vie.**

## Ce qui a guidé notre choix de partenaire

Pour nous, les humains sont au cœur de nos actions. En plus de l'aide en mode virtuel, notre PAE permet d'en obtenir en personne. Nous croyons que le contact en face à face, ça fait toute la différence!

Grâce à TELUS Santé, les assurés peuvent compter sur le plus grand réseau de professionnels de la santé qualifiés au pays pour les soutenir quand ils en ont besoin. Ils recevront des conseils appuyés sur les meilleures pratiques et l'innovation en matière de santé.



## Ce que notre programme d'aide aux employés comprend

Peu importe la difficulté rencontrée, les assurées obtiendront l'aide offerte des professionnels compétents et reconnus.

**Notre mission : les épauler quand ils en ont besoin et contribuer à un milieu de travail sain.**

Services et outils aux assurés	
<b>Aide et soutien en personne, au téléphone ou en ligne</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Aide psychosociale</li><li>• Soins immédiats auprès d'une ou d'un intervenant(e)</li><li>• Thérapie cognitive comportementale en ligne, au besoin</li></ul>	12 à 23 heures par certificat d'assurance par année civile <sup>1</sup>
<b>Conseils pour de saines habitudes de vie (santé physique)</b>	Maximum de 3 heures peut s'appliquer selon votre contrat
<b>Aide pour les parents d'enfants en difficulté</b>	Maximum de 3 heures peut s'appliquer selon votre contrat
<b>Localisateur d'un service de garde</b>	✓
<b>Localisateur de services pour aînés</b>	Maximum de 3 heures peut s'appliquer selon votre contrat
<b>Soutien lié aux aînés</b>	✓
<b>Aide juridique ou conseil financier</b>	Maximum de 1 heure
<b>Plateforme numérique (vidéos, articles, etc.)</b>	✓
<b>Personnes couvertes</b>	Adhérent et ses personnes à charge

<sup>1</sup> Total des heures maximum pour l'ensemble des services. Un maximum d'heures peut aussi être fixé pour un type de services en particulier (p. ex. : 1 heure pour l'aide juridique).

## Et on aide aussi les gestionnaires et les personnes responsables!

Les gestionnaires et les personnes responsables peuvent obtenir de l'aide professionnelle pour les soutenir dans la gestion de situations difficiles au travail.

Services et outils aux gestionnaires et aux personnes responsables	
Soutien aux gestionnaires et aux personnes responsables	Maximum de 1 h ½ par situation peut s'appliquer selon votre contrat (nombre illimité de situations)
Vidéos informatives	✓
Bulletins santé	✓
Services et outils aux preneurs	
Interventions lors d'une situation de crise	✓
Rapports d'utilisation	✓
Outils de communication	✓

## Pour demander de l'aide professionnelle

Pour obtenir des services d'aide 24/7, il suffit d'appeler au **1 888-235-0617**

## Pour en savoir plus sur notre PAE

Contactez votre gestionnaire de comptes en assurance collective.



# beneva